Onglet 1

Conditions générales de vente Padel NC

PADEL NC est une marque déposée appartenant à la société PADEL NC. La Société PADEL NC est enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Nouméa 1 521 640 au numéro d’identification 1 521 640 002, est une société par actions à responsabilité limitée au capital de 100 000 XPF ayant son siège social à Nouméa, Nouvelle Calédonie.

[www.padelnc.nc](http://www.padelnc.nc) est le site officiel de la marque PADEL NC.

Conditions générales de vente des prestations de service du site internet [www.padelnc.nc](http://www.padelnc.nc)

Date de dernière mise à jour : 6 mars 2025

ARTICLE 1 : PRINCIPES GÉNÉRAUX

# 1.1. Champ d’application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la location des pistes et des raquettes de padel au sein de PADEL NC, sur les clubs et l’Olympique et Receiving et s’appliquent à toutes les ventes et réservations effectuées via le site et application padelnc.nc avec un utilisateur inscrit sur le site (ci-après le “client”, ou désigné individuellement ou collectivement par la “partie” ou “les parties”). Elles s’appliquent à tous les utilisateurs, membres et non-membres. Les tarifs, susceptibles de varier selon la période et la disponibilité, sont consultables sur le site web officiel de Padel NC.

Le fait que PADEL NC ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

# 1.2. Evolution

En cas de modification des présentes CGV, les nouvelles CGV deviennent applicables dès leur communication au Client, à toutes commandes en cours d’exécution, sauf en cas d’obligation légale.

# 1.3. Violation

Toute violation des présentes CGV autorise PADEL NC à refuser de permettre, pour l’avenir, au Client auteur de la violation considérée, de bénéficier des Services délivrés depuis les sites internet, ou de tout site affilié sous la responsabilité de PADEL NC, ou à clôturer tout compte d’accès à l’un de ses sites, sans préjudice des indemnités qui pourraient être réclamées à l’auteur de ladite violation par PADEL NC.

# 1.4. Preuve

Le Client reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en d’autres termes, toutes données de connexion) réalisés sur le site auront pleine valeur probante entre le Client et PADEL NC. Ainsi, les données informatiques, y compris leur date et heure, feront foi entre les parties à tout litige.

Le Client reconnaît, par conséquent, dans ses relations contractuelles avec PADEL NC, la validité et la force probante des données électroniques et informatiques.

ARTICLE 2 : OBJET

# 2.1. Les conditions générales de vente

Les présentes conditions régissent les réservations en ligne faites sur les sites internet www.padelnc.nc ainsi que les droits et obligations des Parties dans le cadre de réservations en ligne et autres achats pour les prestations proposées par PADEL NC.

# 2.2. Acceptation de l’utilisateur

Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptées par l’Utilisateur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance.

En tout état de cause, l’inscription de l’Utilisateur sur le Site et/ou tout commencement dans l’utilisation des Services offerts par le Site, soumettent l’Utilisateur aux présentes CGV. L’Utilisateur est dès lors réputé accepter l’application de l’intégralité des règles stipulées aux présentes, ainsi que celles qui seraient présentes dans tout document disponible sur les Sites, intégré aux présentes CGV par référence et qui régissent sa relation avec les tiers et PADEL NC.

Les présentes CGV sont opposables pendant toute la durée d'utilisation du Site et jusqu'à ce que de nouvelles CGV remplacent les présentes.

L’Utilisateur reconnaît également avoir consulté les mentions légales figurant sur les Sites préalablement à toute utilisation des services offerts via ce dernier.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE RÉSERVATION EN LIGNE

# 3.1. Réservation

Il est possible de faire une réservation uniquement sur Internet via le site et l'application PADEL NC.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation, au plus tard au moment de la validation de votre commande.

La société PADEL NC se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une réservation pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème technique lié aux systèmes de télécommunication ( problèmes serveurs chez l’éditeur du logiciel, mise à jour ou montée de version etc etc).

# 3.2. Processus

Les Clients ont la possibilité de réserver des terrains en se connectant à leur Compte Client. Les Clients pourront gérer leurs réservations à partir de l’interface qui leur est dédiée sur leur Compte Client, depuis l’onglet “Mes réservations”.

Le paiement s’effectue par carte bancaire ou portefeuille numérique WALLET au moment de la réservation. La transaction est considérée comme effective dès validation par le système de paiement.

# 3.3. Compte client

En se connectant à leur Compte, les Clients ont accès à une interface personnalisée leur permettant de :

+ Consulter leurs réservations en cours, passées, annulées,

+ Envoyer/accepter des invitations

+ Gérer un carnet d’adresses composé des Clients inscrits ou inviter des amis à devenir

Chaque client a l’obligation de maintenir la confidentialité de ses paramètres de connexion. A cet effet, il dispose via son Compte, de la possibilité de modifier ses informations ainsi que son mot de passe. Il est responsable de toutes leurs utilisations, qu’il les ait ou non effectivement ou expressément autorisées. Il est interdit au Client de céder, prêter ou transférer ses paramètres de connexion à tout tiers ou de permettre à tout tiers de se connecter à son compte.

Pour clôturer son Compte Client, chaque client devra en faire la demande à l’adresse suivante : padelnc98@gmail.com

# 3.4. Paiement, validation, annulation et remboursement de réservation

La réservation sera effective après accord du centre de paiement bancaire. En cas d’accord de ce dernier, le compte bancaire du Client sera débité du montant correspondant. En cas de paiement par wallet (portefeuille électronique), le Client sera immédiatement débité du montant correspondant.

PADEL NC se réserve le droit d’annuler toute réservation pour motif d’incident de paiement, sans droit, indemnité ni recours ouvert au Client. PADEL NC ne pourra en aucun cas être tenu responsable des difficultés susceptibles d’être rencontrées par le Client lors des paiements. En payant, les Clients reconnaissent expressément avoir lu les CGV et accepter pleinement l’ensemble de leurs dispositions, sans restriction ni réserve.

Suite à la confirmation d’une réservation, une annulation pourra être effectuée jusqu’à 2 heures avant le créneau choisi et un remboursement sera effectué directement sur le compte client. Les remboursements sont effectués uniquement à la personne ayant réalisé le paiement initial.

Le délai de remboursement pour les paiements par CB est de 48h à 6 jours en fonction du jour (ouvré ou non) de la demande de remboursement et de la banque du client. Le remboursement est immédiat pour les paiements par wallet (portefeuille électronique).

À contrario, si l’annulation se fait moins de 2 heures avant la réservation, une demande de remboursement doit être adressée à PADEL NC via le formulaire disponible sur l’application PADEL NC et sur la page FACEBOOK PADEL NC. PADEL NC se garde le droit de ne pas rembourser les annulations faites dans un délai inférieur à 2 heures avant la partie, notamment en cas de motif non valable (exemples : absence de partenaire, problèmes de transport, erreur de manipulation dans la réservation). Les demandes de remboursement en cas d'intempéries doivent être soumises dans les 72 heures suivant la réservation. Les demandes de remboursement pour une annulation moins de 2 heures avant la réservation sont traitées à la quinzaine de chaque mois.

PADEL NC se réserve le droit de bannir temporairement, puis définitivement, tout utilisateur ayant été reconnu coupable de déclarations mensongères. Les enregistrements des caméras de surveillance, installées sur les sites, sont utilisés pour mener des contrôles et des vérifications.

Notez que les décisions de bannissement sont prises de manière objective et impartiale. Les preuves vidéo sont traitées confidentiellement et ne sont pas partagées en dehors de PADEL NC.

ARTICLE 4 : MODALITÉS TARIFAIRES

# 4.1. Tarifs

La société PADEL NC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais la prestation sera facturée sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande et sous réserve de disponibilité.

# 4.2. Paiement

Le paiement sur le Site sera effectué par carte bancaire, en bénéficiant d’un mode de saisie sécurisé par cryptage SSL et conforme à la norme PCI-DSS (Carte Bleue, Carte Visa, Eurocard/Mastercard), en indiquant directement dans la zone prévue à cet effet, le numéro de carte, sa date de validité, ainsi que le cryptogramme de sécurité situé au dos de la carte.

ARTICLE 5 : VALIDATION DE LA RÉSERVATION

Toute réservation figurant sur les sites Internet [www.padelnc.nc](http://www.padelnc.nc) ou application Padel NC suppose l'adhésion aux présentes CGV. Toute confirmation de commande entraîne votre adhésion pleine et entière aux présentes CGV, sans exception ni réserve.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

Vous déclarez en avoir parfaite connaissance.

La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Un récapitulatif des informations de votre commande et des présentes CGV, vous sera communiqué en format PDF via l'adresse e-mail de confirmation de votre commande.

ARTICLE 6 : PAIEMENT

Le fait de valider votre commande implique pour vous l'obligation de payer le prix indiqué.

La totalité du montant des Crédits sera débitée au jour de l’achat sur le site ou l’application. PADEL NC se réserve le droit de suspendre tout traitement de la commande en cas de refus d’autorisation de paiement de la part de la banque du Client.

ARTICLE 7 : RETARD

En cas de retard sur le créneau horaire choisi, l’heure de réservation ne pourra pas être décalée en raison de créneaux fixes et des réservations suivantes.

Ainsi, les joueurs perdent les minutes de jeu en raison de leur retard. Il est donc recommandé d’arriver plusieurs minutes avant si les joueurs souhaitent utiliser les vestiaires et être sur le terrain à l’heure de la réservation.

ARTICLE 8 : FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d’un manquement à ses obligations contractuelles si ce manquement résulte d’un événement de force majeure, tel que défini par l’article 1218 du Code civil et la jurisprudence.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure, sans que cette liste soit limitative : les catastrophes naturelles, incendies, inondations, pandémies, épidémies, grèves générales affectant un secteur clé, blocages des transports, guerres, émeutes, actes de terrorisme, décisions gouvernementales ou légales rendant impossible l’exécution du contrat.

En cas de survenance d’un tel événement, la partie empêchée devra informer l’autre partie dans les meilleurs délais par tout moyen écrit (courrier, e-mail) en précisant la nature de l’événement et son impact sur l’exécution du contrat.

L’exécution des obligations est suspendue pendant toute la durée de l’événement. Si l’empêchement est temporaire, l’exécution reprendra dès la disparition de la cause de force majeure.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE ET ASSURANCES

# 5.1. Responsabilité de l’organisateur

L'organisateur s'engage à encadrer les activités dans le respect des normes de sécurité. Toutefois, il ne pourra être tenu responsable des blessures ou dommages résultant d’un non-respect des consignes par le participant.

# 5.2. Responsabilité du participant

Chaque participant atteste être en bonne santé, s’engage à respecter les consignes de sécurité et à pratiquer le sport en fonction de ses capacités physiques. Il est recommandé de souscrire une licence de la fédération Française de Tennis auprès de l’un des deux clubs partenaires de PADEL NC (TC Receiving ou TC Olympique) ou encore une assurance individuelle accident.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE MEDICALE

La Société PADEL NC se décharge de tout accident lié à la pratique du padel dans ses locaux et pendant les heures de jeu réservées, sauf acte ou omission professionnelle.

Chaque pratiquant est conscient des risques encourus, est responsable de ses faits et gestes, et doit exercer l’activité dans le respect des règles de jeu et du règlement PADEL NC.

Ainsi, les pratiquants renoncent à engager toutes poursuites à l’égard de la société PADEL NC.

ARTICLE 7 - DISPONIBILITÉ

Nos créneaux horaires sont proposés dans la limite des terrains disponibles.

En cas d'indisponibilité d’un terrain après la réception de votre réservation, nous vous en informerons par mail.

Votre réservation sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué.

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGE

La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française applicable en Nouvelle-Calédonie.

Tous différends relatifs au présent Contrat seront soumis, préalablement à toute instance judiciaire, à un/des conciliateur(s), chaque Partie aux présentes en désignant un, sauf à s'accorder sur le choix d'un seul.

À cet effet, en cas de contestation, l'une des Parties informera l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception du nom du conciliateur proposé, l'autre Partie ayant huit jours pour notifier celui qu'elle désigne ; le défaut de réponse dans ce délai vaudra accord de la deuxième partie sur le choix du conciliateur avancé par la première.

En cas de défaut avéré de la Partie visée dans la réception ou le retrait en bureau de Poste d’une notification adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la notification pourra être effectuée par tous moyens.

Dans un délai maximum de trois mois à compter de leur désignation, le(s) conciliateur(s) s'efforcera de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les Parties une solution amiable.

Quelle que soit l’issue de ladite conciliation amiable, il sera procédé à la rédaction et à la signature par le/les conciliateur(s) d’un procès-verbal de conciliation ou de non-conciliation.

À défaut de pareil accord dans les délais prévus, et sous réserve de production dudit procès-verbal de non-conciliation, le litige sera porté à la connaissance du tribunal de commerce du lieu du siège de PADEL NC au jour de l’assignation, lequel devra impérativement constater la production dudit procès-verbal régulièrement signé aux fins de juger du litige.

ARTICLE 9 - RÉSERVATION ENTRE PROFESSIONNELS ÉVÈNEMENTS ET PRIVATISATIONS

Les entreprises souhaitant faire une réservation sur le site PADEL NC sont soumises aux mêmes CGV et aux mêmes formalités que les particuliers.

En d’autres termes, les entreprises ne bénéficieront d’aucun avantage, sauf exception avec les comités d’entreprise ou encore en cas d’organisation d’évènement particulier.

Les Clients peuvent bénéficier des terrains et services offerts par PADEL NC à l’occasion d’anniversaires, de stages, de l’organisation de séminaires d’entreprise ou encore de tournois privés. Les demandes sont à adresser par mail à padelnc98@gmail.com.